

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 octobre 2017

OBJET :

Convention d'accès à « Mon compte partenaire »

Rapporteur : Mme SIMONNET

Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de la gestion des prestations familiales et sociales, les Caisses d'Allocations Familiales fournissent à leurs partenaires (collectivités territoriales, bailleurs, organismes de sécurité sociale, établissement d'accueil de jeunes enfants...) des données à caractère personnel.

C'est dans ce contexte que la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF) a proposé à la commune un service permettant, avec l'accord des familles, de consulter leur quotient familial, dans le cadre des dispositifs jeunesse. Le Conseil municipal a approuvé cette convention dite CAFPro lors de sa séance du 15 mai 2017.

Cependant, la CAF a décidé de substituer le service CAFPro pour une nouvelle plateforme de services plus ergonomique permettant de consulter ses données à ses partenaires sur un espace davantage sécurisé. Aussi, la CAF propose à la commune une nouvelle convention de services.

Pour ce faire, la commune doit :

- accepter une convention d'accès à « Mon compte partenaire » afin d'obtenir des identifiants pour accéder à l'espace sécurisé hébergé sur le site internet de la CAF,
- accepter un contrat de service pris en application de la convention d'accès à « Mon compte partenaire » qui définit les engagements de services entre les deux partenaires,
- adhérer au service « consultation du dossier allocataire par les partenaires » (CDAP) afin de permettre à la commune d'accéder aux données d'un allocataire selon ses habilitations dans un cadre sécurisé et de limiter les sollicitations auprès de la CAF.

Il est précisé que les services mis à disposition sont proposés à titre gratuit et que la convention prend effet pour une durée d'un an à compter de sa signature. Elle sera renouvelée par tacite reconduction par période d'un an.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission élargie « Vie scolaire – petite enfance – jeunesse et sports » du 5 octobre 2017, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'autoriser le Maire à :

- résilier d'un accord commun avec la CAF la convention de service CAFPro en vigueur,
- accepter la convention d'accès à « Mon compte partenaire »,
- accepter le contrat de service pris en application de la convention d'accès à « Mon compte partenaire »,
- adhérer au service « consultation du dossier allocataire par les partenaires » (CDAP).

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 octobre 2017.

Pour Extrait

Michel BREUILLE,
Maire



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	6 octobre 2017
- Convocation distribuée le :	6 octobre 2017
- Affichage du compte-rendu le :	20 octobre 2017
- Affichage du procès-verbal le :	15 décembre 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME SAGET, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. MARSON, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- M. SAPIRSTEIN à M. HOFFER
- M. CLOMES à M. LEINSTER
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME PAGELOT

Pour extrait

Michel BREUILLE,
Maire

